

Liste au 31 janvier 2018 des ministères ayant mis en application le [décret n° 2017- 519 du 10 avril 2017 au référent déontologue dans la fonction publique](#) (JO du 12 avril 2017, texte n° 45)

Ministères chargés des affaires sociales [Arrêté du 9 mai 2017 relatif à la fonction de référent déontologue au sein des ministères chargés des affaires sociales et portant création, attributions et fonctionnement du comité de déontologie des ministères sociaux](#) (JO du 10 mai 2017, texte n° 107)

Ministère des affaires étrangères [Arrêté du 4 septembre 2017 relatif au référent déontologue du ministère des affaires étrangères](#) (JO du 16 septembre 2017, texte n° 19)

Ministères économiques et financiers [Arrêté du 18 décembre 2017 portant application dans les ministères économiques et financiers du décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique](#) (JO du 22 décembre 2017, texte n° 54)

Ministère de la transition écologique et solidaire et du **Ministère de la cohésion des territoires** [Arrêté du 28 décembre 2017 relatif à la fonction de référent déontologue au sein du ministère de la transition écologique et solidaire du ministère de la cohésion des territoires](#) (JO du 11 janvier 2018, texte n° 11)

Inspection générale des affaires sociales [Arrêté du 29 janvier 2018 relatif à la création, à la composition et aux attributions du collège de déontologie de l'Inspection générale des affaires sociales](#) (JO du 31 janvier 2018, texte n° 27)